

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Gewerkschaften
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Internationale Beziehungen
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Caretti, Brigitte
Mach, André
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Caretti, Brigitte; Mach, André; Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Gewerkschaften, Internationale Beziehungen, 1987 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Sozialpolitik	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Arbeitsmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

EWR	Europäischer Wirtschaftsraum
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
EG	Europäische Gemeinschaft
ILO	Internationale Arbeitsorganisation
ANC	Afrikanischer Nationalkongress

EEE	l'Espace économique européen
USS	Union syndicale suisse
CE	Communauté européenne
OIT	Organisation internationale du travail
ANC	Congrès national africain

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.02.1987
BRIGITTE CARETTI

La politique suisse face à l'Afrique du Sud est orientée selon trois axes. Le premier réside dans le contrôle du commerce, tant des capitaux que de l'or et d'autres marchandises, par le biais d'un groupe de travail créé par le Conseil fédéral.

L'on sait que la Suisse se refuse à prendre toute sanction économique à l'encontre de cet Etat afin, d'une part, de sauvegarder le principe de neutralité et, d'autre part, de ne pas pénaliser les populations noires. Le second axe de notre politique consiste dans une aide à la formation des Noirs d'Afrique du sud, le troisième visant un encouragement du dialogue entre l'opposition (ANC) et le gouvernement.

L'Union syndicale suisse, en collaboration avec l'organisme Solifonds et la participation du PSS, a organisé en février une journée sur l'Afrique du Sud consacrée notamment à l'examen de la politique helvétique en la matière. Le fait que la moitié des exportations d'or de cet Etat soit commercialisée par les trois grandes banques suisses a également été évoqué.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 05.12.1992
ANDRÉ MACH

Rassurée par les deux motions adoptées par le Parlement contre la sous-enchère salariale (92.057-42 et 92.057-24) dans le cadre de l'EEE et les modifications législatives du programme Eurolex, l'assemblée des délégués de l'USS s'est clairement prononcée en faveur du traité. Outre les progrès sociaux que ce dernier entraînerait, les dirigeants syndicaux ont également souligné que seules des réglementations sociales et écologiques prises à un niveau européen constituaient une réponse valable dans une économie de plus en plus internationalisée. L'USS a également rappelé que l'EEE ne devait être qu'une étape avant une **adhésion complète à la CE**.²

Sozialpolitik

Bevölkerung und Arbeit

Arbeitsmarkt

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 10.06.2019
DIANE PORCELLANA

La Suisse a présidé la 108e session de la Conférence internationale du travail (CIT), lors de laquelle le **centenaire de l'OIT** a été célébré. Pour marquer cet anniversaire, la CIT a scellé l'action future de l'organisation en matière de justice sociale. La Convention et la recommandation sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail ont également été adoptées. Guy Parmelin s'est entretenu avec son homologue indonésien pour conclure une déclaration d'intention sur les questions de l'emploi et de travail. Lors de la Conférence, il a organisé une procédure de médiation entre les patrons et les syndicats suisses pour que la Suisse ne figure plus sur la liste noire de l'OIT pour violation de la Convention n°98 en matière de protection contre les licenciements antisyndicaux. L'OIT reproche à la Suisse, comme à 39 autres pays, de ne pas suffisamment protéger les travailleuses et travailleurs actifs dans les syndicats lors de licenciements. En droit interne, un dédommagement maximal de six mois de salaire est prévu en cas de licenciement abusif lié à une activité syndicale. La procédure de médiation a porté ses fruits, puisque la Suisse a été retirée de la liste noire.³

1) USS, 11.2.87; BaZ, 18.7.87; 24 Heures, 26.8.87; WoZ, 11.12.87.

2) BO CE, 1992, p.877ss.; Presse des 13.10. et 28.11.92.

3) Communiqué de presse SECO du 15.5.19; Communiqué de presse SECO du 21.6.19; LT, 17.5.19; Lib, 11.6.19